TAXES SUR LES EXCÉDENTS

Juridique – Fiscal – Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

PPC 42

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Personnes en charge du calcul de la taxe, comptables, fiscalistes, dirigeants d'organismes d'assurances.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les modalités précises du calcul de la taxe, savoir mettre en place un outil de calcul.

Quels objectifs pédagogiques ?

Appréhender le contexte réglementaire.
Saisir les modalités précises de calcul de la taxe.
Savoir mettre en place un outil de calcul.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé des textes réglementaires, ainsi que la mise en œuvre de calculs sur des cas réels (sous Excel).

Quels sont les prérequis ?

Connaissance générale du monde de l'assurance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Rappel de la réglementation

- Art 235 ter X
- Instruction fiscale

Provisions pour sinistres à payer

- Principales provisions
- Comptabilisation
- Suivi de la liquidation
- Etat C11

Principe de calcul

- Formule générale
- Calcul des excédents
- Déductions (franchises, dotations complémentaires)
- Assiette de taxe
- Imputation des excédents
- Ventilation de l'assiette
- Calcul des intérêts
- Report des dotations restantes

Exemples

- Bofip
- Frais de soins de santé
- Arrêt de travail
- Assurances dommages

Synthèse

Qui anime cette formation ?

Jérôme SANDER,
Actuaire certifié, et travaille dans le monde l'assurance depuis plus de 30 ans. Spécialiste des méthodes calculatoires, il est l'auteur de l'ouvrage 'Calculs Actuariels sous Access' (Economica), et du 'Guide pratique de l'ORSA' (L'Argus de l'assurance).



01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

La formation en pratique…

Quand et où ?

14 septembre 2027
9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

1 620 €.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme correspondant tout à fait à mes attentes. »

A.B., Actuaire Inventaire – SADA ASSURANCES